



## **CTL DU 04 10 2022 ET 13 10 2022**

Les points de l'ordre du jour du 4 Octobre évoqués ci dessous ont donné lieu à un vote contre unanime des organisations syndicales du 17.

Conformément à la réglementation en vigueur, la direction nous a reconvoqués sur ces points le 13 Octobre.

### **NRP 01 01 2023 : TRANSFERT SIE JONZAC VERS SIE SAINTES**

Le transfert du SIE JONZAC vers le SIE SAINTES est le dernière étape pour la Charente Maritime du funeste NRP, dont on apprécie déjà les conséquences délétères pour les agents et les usagers.

Le nouveau service ainsi crée rassemblera 48 emplois théoriques.

Ce transfert pose bien sûr la question de l'avenir du site de Jonzac où reste encore implanté un SIP et un SGC.

Notre organisation syndicale a bien entendu voté contre sur ce point de l'ordre du jour, en réaffirmant notre opposition totale au NRP et ses dérivés.

### **REORGANISATION DES SERVICES D'ASSIETTE DU SIP DE SAINTES ET DU SIP DE LA ROCHELLE**

Sur Saintes il est prévu de passer de 3 à 2 services d'assiette.

Sur La Rochelle il s'agit de passer de 4 services d'assiette plus celui de l'antenne de Rochefort, à 3 équipes afin d'équilibrer les charges de travail entre celles ci.

Pour la CGT, la constitution de plus grosses unités est un moyen de favoriser les futures suppressions d'emplois. La charge de travail est très importante, regrouper le personnel ne permet pas de résoudre l'équation que nous connaissons tous, il y a trop peu d'agents pour pouvoir faire face sereinement à la masse de travail.

Ajoutons que les documents fournis par la direction ne permettaient pas de connaître précisément le nombre d'agents concernés, nous avons donc refusé de voter sur ce point de l'ordre du jour.

### **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES SERVICES DE LA ROCHELLE FETILLY**

La direction a proposé une plage d'ouverture de 8H15-12H15 soit 20H par semaine

Puisque cela constitue en une diminution des horaires d'ouverture au public nous avons voté contre cette proposition.

Les horaires qui ont finalement été adoptés en 2ème instance sont 8H30-12H30.

### **PONTS NATURELS 2023**

Les dates proposées pour les ponts naturels de l'année 2023 sont les suivantes :

- vendredi 19 mai 2023 (ASCENSION) ;
- lundi 14 août 2023 (ASSOMPTION).

Nous avons voté contre car il s'agit de RTT imposés.

### **AUTRES POINTS POUR INFORMATION**

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP :

La mission de liquidation des taxes d'urbanisme rejoindra le Service départemental des impôts fonciers de Charente-Maritime. Au 1er septembre 2023, deux emplois seront positionnés sur La Rochelle et 2 emplois seront positionnés sur Saintes. Les recrutements sont déjà effectifs. Deux emplois seront également implantés au 1er septembre 2024. Reste à trouver les volontaires.

Conditions de formation et d'accueil des apprentis :

Au titre de l'année scolaire 2022-2023, un nouveau contrat d'apprentissage a été conclu avec une étudiante en master administration publique à l'IPAG de Poitiers. Celle-ci est affectée au PCR de La Rochelle. Son contrat porte sur la période du 12 septembre 2022 au 8 septembre 2023.

Il s'agit pour nous d'une escroquerie intellectuelle car il n'y a aucun débouché pour les apprentis dans notre administration.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le sujet brûlant du SDIF de SAINTES a notamment été abordé.

Nous avons alerté la direction sur les difficultés de ce service et donné rendez vous au CHS-CT du 20 Octobre.